### REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

NS 3-1/3/CRP/MINSANTE/CAB

Yaoundé, le

17 MAI 2024

# **COMMUNIQUE RADIO - PRESSE**

Le Ministre de la Santé Publique, **Dr MANAOUDA Malachie**, informe l'opinion publique que le **concours d'entrée** au sein des établissements publics et prives agrés par le Ministère de la Santé Publique, **pour la formation des Professions Médico-Sanitaires**, est ouvert au titre de **l'année académique 2024-2025**, suivant les modalités et conditions ciaprès :

### I. ORGANISATION

1. <u>Pour les filières de formation</u> : Aides-Soignante, Agents Techniques Médico-Sanitaires, Infirmiers Diplômés d'Etat, Sage-F mmes Maïeuticiens et Techniciens Médico-Sanitaires

Les épreuves écrites concernant le concours d'entrée aux cycles des filières de formations ci-dessus évoqués se dérouleront le samedi 10 août 2024 dans les dix (10) centres d'examen suivants : Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buea, Douala, Ebolowa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.

2. Pour les filières de formation : mirmiers Spécialisés

Pour la session 2024, la sélection des candidats au cycle de formation des Infirmiers Spécialisés s'effectuera exclusi ement sur étude de dossier.

# II. NOMBRES DE PLACES DISPONIBLES

Filières de formation	Nombre de places
Aides-Soignants Généralistes (ASG)	4 400
Aid s-Solonants option Santé Communautaire (ASC)	1 360
Agent Techniques Médico-Sanitaires option Analyses Médicales (ATMSAM)	2 460
Agents Techniques Médico-Sanitaires option Pharmacie (ATMSPH)	600
Agents Techniques Médico-Sanitaires option Préposé de Morgue (ATMSPM)	PURLIZION CO
Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE)	4 760
Sages-Femmes/Maïeuticiens (SFM)	1 400°
	Aides-Soignants Généralistes (ASG)  Aides-Soignants option Santé Communautaire (ASC)  Agents Techniques Médico-Sanitaires option Analyses Médicales (ATMSAM)  Agents Techniques Médico-Sanitaires option Pharmacie (ATMSPH)  Agents Techniques Médico-Sanitaires option Préposé de Morgue (ATMSPM)  Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE)

N°	Filières de formation			
8	Techniciens Médico-Sanitaires option Analyses Médicales (TAM)			
9	Techniciens Médico-Sanitaires option Kinésithérapie (TEK)			
10	Techniciens du Génie Sanitaire (TGS)			
11	Techniciens Médico-Sanitaires option Imagerie Médicale (TIM)	030		
12	Techniciens Médico-Sanitaires option Optique/Réfraction (TOR)	150		
13	Techniciens Médico-Sanitaires option Odontostomatologie (TOS)	660		
14	Techniciens Médico-Sanitaires option Prothèses Dentaires (TPD)			
15	Techniciens Médico-Sanitaires option Pharmacie (TPH)	960		
16	Techniciens Médico-Sanitaires option Psychomotricité et Relaxation (TPR)	150		
17	Infirmiers Spécialisés en Santé Mentale (ISSM)	60		
18	Infirmiers Spécialisés en Anesthésie/Réanimation (ISAR)	90		
19	Infirmiers Spécialisés en Ophtalmologie (ISO)	60		
20	Infirmiers Spécialisés en Gérontologie (ISG)	90		

## III. CONDITIONS A REMPLIR

Pour faire acte de candidature, les conditions à remplir sont les suivantes :

## 1. CONDITIONS GENERALES

- a. Pour les candidats réguliers
  - Être de nationalité came ou étrangère de sexe masculin ou féminin ;
  - Être âgé(e) de 18 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier 2024.
- b. <u>Pour les candidats travailleurs</u> : Agents de l'Etat, travailleurs du secteur privé laïc et confessionnel
  - Être de nationalité camerounaise ou étrangère de sexe masculin ou féminin ;
  - Être âge(e) de 21 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier 2024 ;

## 2. CONDITIONS SPECIFIQUES

Etre titulaire de l'un des diplômes requis suivants :

- a. <u>Four les filières de formation</u> : Aides-Soignants Généralistes et Agents Techniques

  Médico-Sanitaires
  - BEPC:
  - CAP en Economie Sociale et Familiale;
  - CAP en Secrétariat Médical ;
  - GCE O/L General Education en 04 matières, hormisia



# b. <u>Pour les filières de formation</u> : Infirmiers Diplômés d'Etat, Sage-Femmes/Maïeuticiens et Techniciens Médico-Sanitaires

	Filières de formation	Diplômes requis		
•	Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE) Sage-Femmes/Maïeuticiens (SFM) Techniciens Médico-Sanitaires option : Génie Sanitaire (TGS) Kinésithérapie (TEK) Optique/Réfraction (TOR) Prothèses Dentaires (TPD) Psychomotricité et Relaxation (TPR)	<ul> <li>Baccalauréat Général : A, BIL, C, D, TI</li> <li>Baccalauréat Technique ou Brevet de Technicien ACA, CG, ESF, HE, HO, RE, SEME, SES, SH, E, AICB, AICI, CI, F2, F6, F7, F8, MEHB</li> <li>GCE A/L (General Education) en 02 matteres a moins hormis la religion</li> </ul>		
•	Techniciens Médico-Sanitaires option : - Analyses Médicales (TAM) - Imagerie Médicale (TIM) - Odontostomatologie (TOS) - Pharmacie (TPH)	<ul> <li>Baccalauréat : C, D, TI</li> <li>Baccalauréat Technique ou Brevet de Technicien : E, AICB, AICI, CI, F2, F6, F7, F8, MEHB</li> <li>GCE A/L (General Education) en 02 matières hormis la religion</li> </ul>		

c. <u>Pour les filières de formation</u> : **Infirmiers Spécialisés**Être titulaire du **Diplôme d'Etat d'Infirmier** ou d'un **Diplôme d'Infirmier Principal**.

### IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

- 1. Une fiche à remplir, à imprimer par le candidat et à télécharger sur le site web www.concoursminsante.cm ou attp://concours.minsante.cm;
- 2. Une demande de candidature timbrée à 1 500 FCFA datée et signée du candidat, comportant les informations ci-pres :
  - les noms et prépons ains que l'adresse complète du candidat ;
  - les filières de formation hoisies ;
  - le centre d'examen ;
  - les établissement de formation choisis : les candidats devront choisir trois (03) établissement de formation, dont un (01) établissement public et deux (02) établissements privés, suivant l'offre disponible des filières de formation et conformément à la liste des établissements de formation agréés par le MINSANTE en annexé;
- 3. One photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- 4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme exigé datant de moins de trois (03) mois;
- 6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois
- 7. Un certificat médical signé par un médecin exerçant dans une formation sanitaire publique, attestant que le candidat est apte à exercer la formation sollicitée

LE MINISTRE

- 8. Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou de tout autre titre d'identité valable datant de moins de trois (03) mois ;
- 9. Une photocopie certifiée d'un acte de recrutement ou d'un contrat de travail signée par l'employeur pour les candidats travailleurs ;
- 10. Une attestation de présence effective au poste datant de moins de trois (03) mois signée par l'employeur ou l'autorité compétente pour les candidats travailleurs ;
- 11. Une autorisation de concourir signée par l'autorité compétente pour les candidat travailleurs ;
- 12. Deux (02) photos 4x4 en couleur sur fond blanc;
- 13. Une grande enveloppe timbrée à 1 000 FCFA (timbre postal) portant les noms et préports du candidat, ville de résidence, contact téléphonique, filières de formation choisies, adresse postale le cas échéant;
- 14. Un reçu de versement des frais d'inscription au concours de formation délivré par le responsable du centre de dépôt des dossiers d'un montant de 20 000 FCFA.

### N.B.:

1. LES CANDIDATS INSCRITS AUX EXAMENS NATIONADX DOUR LA SESSION 2024 SONT AUTORISES A FAIRE ACTE DE CANDIDATURE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DU DIPLOME REQUIS.

Ces derniers doivent fournir comme pièce justificative le récépissé d'inscription auxdits examens de l'année en cours et compléter impérativement le dossier de candidature dès la publication des résultats du concours.

Leur admission définitive sera forction de l'obtention et de la présentation du diplôme requis.

- 2. LES DOSSIERS COMPLETS SERONT REÇUS AU PLUS TARD LE 27 JUILLET 2024 AUPRES DES L'ELEGATIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE TERRITORIALEMENT COMPETENTES.
- 3. TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PRESENTANT UN DIPLOME NON CONFORME SERA SYSTEMATIQUEMENT REJETE.
- V. NATURE ET DEROULEMENT DES EPREUVES
  - A. Nauve des épreuves

Les exercites seront présentées sous forme de documents composes de Questions à Choix

### B. Déroulement des épreuves

- 1. Pour les filières de formation :
  - Aides-Soignants
  - Agents Techniques Médico-Sanitaires

Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
10 août 2024	Épreuve scientifique : - Mathématiques - Biologie	6	3 heures	8h08-14h09
	Culture générale : - Connaissances générales - Langues	4	2 heures	131/00-15h00

## 2. Pour les filières de formation :

- Infirmiers Diplômés d'Etat
- Sage-Femmes/Maïeuticiens
- Techniciens Médico-Sanitaires

Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
10 août 2024	Epreuve scientifique :  - Mathématiques  - Biologie  - Physique  - Chimie	6	4 heures	8h00-12h00
	<ul><li>Culture générales</li><li>Connaissances générales</li><li>Langues</li></ul>	4	2 heures	13h00-15h00

L'accès des capadats en salle d'examen sera conditionné par la présentation des pièces ci-après :

- Le récépissé de dépôt du dossier ;
- Up Carte Nationale d'Identité (CNI) ou tout autre titre d'identité (passeport ou carte de éjour) en cours de validité.
- La liste des candidats autorisés à concourir sera publiée **72 heures** avant la date des éproyves, dans les centres de dépôt des dossiers et sur le site web www.concoursminsante.cm.
- Aucun candidat ne sera admis en salle d'examen après 07 heures 30 minutes.

Par ailleurs, les candidats autorisés à concourt seront informés par SMS de leur site de composition 48 heures avant la date des épreuves

Les résultats du concours d'entrée au sein des établissements publics et privés des personnels sanitaires, tous cycles de formation confondus, seront publiés par Décision du Ministre de la Santé Publique.

N.B.: LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE SE RESERVE LE DROIT D'AFFECTER LES CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS, SELON LES DISPONIBILITES DES PLACES EXISTANTES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DE FORMATION DES PERSONNELS SANITAIRES.

LE MINISTRE DE LA SANTE PULLIQU

#### **AMPLIATIONS**

- CAB/MINSANTE
- SG/DRH/SDDRH/SFS
- CELCOM
- DRSP (10)
- CRTV/RADIO (LARGE DIFFUSION)
- SOPECAM
- ARCHIVES/CHRONO

